



ORGANISATION DU RÉSEAU DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

LE PROJET RÉGIONAL FRANCHE-COMTÉ

ACTE 2 DE LA MUTUALISATION



Quatre ans après l'adoption du projet « Terres d'Avenir », une nouvelle étape d'organisation des Chambres d'agriculture à l'échelle régionale, inscrite dans le projet national du réseau et sa « colonne vertébrale » s'est révélée nécessaire. Un scénario et une feuille de route ont été définitivement validés.

Un travail préparatoire en vue de la validation d'un scénario de fonctionnement et d'une feuille de route a été conduit depuis l'été 2014 en bureau de Chambre régionale, puis à l'automne en séminaire des membres des bureaux des quatre Chambres, en présence des responsables de l'APCA. Ce travail a identifié plusieurs scénarios d'organisation, appuyés à la fois sur l'expérience de Terres d'Avenir et sur les évolutions du contexte, et a retenu l'un de ces scénarios : la fusion des services départementaux en un service interdépartemental unique de proximité, et la consolidation d'un service régional distinct, chargé de l'appui à la mission consulaire sur les politiques publiques, ainsi que des fonctions ressources et du back-office. Les Ses-

sions plénières de fin d'année ont validé ce scénario, et ont adopté une feuille de route pour l'élaboration du projet courant 2015, en vue d'une mise en œuvre opérationnelle début 2016.

Le projet franc-comtois « Terres d'avenir », adopté fin 2009, se fixait comme objectif une optimisation des moyens des Chambres d'agriculture pour mieux répondre à leurs missions consulaires et d'intervention dans un contexte institutionnel fluctuant, et de tension budgétaire. Largement axé au départ sur la mutualisation à l'échelon régional avec le pôle régional des agents de Chambres, devenu ensuite service commun, le projet a été ensuite complété par la construction d'une offre commune interdépartementale

de services de proximité, l'offre « ProJ'Agri ». Le projet repose par ailleurs sur une plus forte implication des élus en région, avec le rôle stratégique croissant joué par les comités d'orientation de la Chambre régionale, présidés chacun par un élu délégué.

Le projet « Terres d'avenir » de 2009 traçait une feuille de route jusqu'à la fin du mandat électif en janvier 2013 pour l'organisation des élus et des services. Il identifiait aussi pour le mandat suivant une vision à moyen terme. Le début du nouveau mandat en 2013 a confirmé ces options en s'efforçant de les optimiser. Mais faute de nouvelles avancées, le dispositif restait un peu « au milieu du gué ». Après quatre ans, le réseau s'installe dans une sorte d'organisation « transitoire-permanente ». Le pôle régional mutualisé donne des résultats précieux sur les fonctions ressources et l'appui au consulaire, mais se révèle lourd à gérer, en termes de management et d'exigence de concertation permanente. De même l'offre « ProJ'agri » est un axe majeur de struc-

turation des services de proximité, mais la démarche d'uniformisation est lourde. L'ensemble manque de visibilité pour les agriculteurs, nos partenaires institutionnels et nos propres élus et agents. L'économie de moyens est réelle sur les temps effectivement partagés, mais peu perceptible par ailleurs. La qualité des résultats, malgré le poids de l'organisation, indique que la piste de partage de temps et de savoir-faire des agents entre « proximité » et « mission régionale » est une bonne piste, mais qu'il faut encore simplifier et faire évoluer les aspects pratiques de cette organisation.

En résumé, la formule apparaît positive, mais inachevée.

UN DISPOSITIF À 2 ÉTAGES

En parallèle, un an après le début de mandat, l'évolution du contexte ne fait qu'accélérer : Loi d'Avenir, options du CIMAP sur le développement agricole, régionalisation des politiques agricoles induisant pour les Chambres une action consulaire renforcée en région, évolution des besoins d'accompagnement des agriculteurs et des filières, évolution des attentes sociétales sur l'alimentation et l'environnement, baisse du nombre d'agriculteurs mais renforcement de leur professionnalisme, d'où nécessité de monter en

compétences et en spécialisation pour les agents, contraintes budgétaires lourdement accrues pour les Chambres d'abord sur la forêt en 2014, puis plus radicalement encore avec le PLFI 2015 sur la TATFNB, les fonds de roulement et l'ensemble des crédits publics, et enfin réforme territoriale avec le projet de fusion des régions Franche-Comté et Bourgogne.

Issue de cette double analyse, expérience interne et contexte externe, la feuille de route du projet franc-comtois « Acte 2 de la mutualisation » repose ainsi autant sur le constat des réussites de la mutualisation que sur ses limites et ses contraintes, et intègre avec une volonté de pragmatisme les évolutions de contexte. La formule retenue, à deux étages, un service interdépartemental unique de proximité et un service régional axé sur les politiques publiques et les ressources, apparaît la mieux à même de répondre aux constats et enjeux identifiés.

Début 2015, le chantier consiste désormais à engager les moyens d'élaboration de ce projet, avec une mobilisation des élus et des services, des modalités de pilotage interne et d'accompagnement externe, et un calendrier échelonné sur 2015, pour un objectif de lancement opérationnel début 2016. ●

Jean SIMONDON
Directeur - CRAFC

AGRILEAN
une approche globale de proximité

UN OUTIL PERFORMANT POUR CAPTER DE LA PLUS VALUE

Agrilean est une prestation de conseil global mise au point dans le Doubs-Territoire de Belfort par trois partenaires : la Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90, le CERFRANCE Doubs et Conseil-Elevage 25-90. Les trois conseillers interviennent simultanément sur l'exploitation en s'appuyant chacun sur des outils spécifiques qui permettent de réaliser un diagnostic rapide et fiable ainsi qu'un plan d'action clair centré sur les points qui impactent le plus le résultat final. Lors de la prestation, la CIA 25-90 utilise un outil innovant : l'outil LEAN.

Tout est parti d'un constat : dans les deux départements, des exploitations similaires présentent bien souvent des résultats économiques très différents. Inversement, des résultats identiques sont loin d'être réalisés dans des contextes similaires. L'enjeu est donc d'accompagner les exploitations les moins efficaces vers leurs homologues aux résultats économiques élevés en tenant compte des caractéristiques des exploitations et des pratiques des éleveurs. Pour ce faire, la Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90 s'est dotée d'un outil d'analyse rapide et fiable, l'outil LEAN. Cet outil qui se décline pour les systèmes « foin-regain » d'une part et les systèmes « maïs ensilage » d'autre part, permet de mettre en évidence « les combinaisons pratiques/milieu » qui conduisent au meilleur résultat économique.

Dit d'une manière simple, seules quelques pratiques conduisent à des systèmes d'exploitation rentables. Il s'agit concrètement, dans la pratique du conseil, d'identifier les contextes d'exploitation pour pouvoir délivrer les pratiques gagnantes conduisant à l'augmentation d'efficacité.

Dans le détail, nous démontrons que seulement une poignée de facteurs de pratiques (le lait par vache, le taux d'élevage, l'alimentation et l'azote sur les prairies) et quelques facteurs de milieu (le sol et la densité laitière) ont une influence significative sur les résultats économiques de l'exploitation considérée.

Ainsi le conseil est simple : non seulement il est possible d'orienter l'exploitation vers une combinaison de pratiques gagnantes, mais également de prédire l'augmentation d'EBE qu'elle générera en modifiant ses pratiques. ●

Jean-Paul ROUMET

06.61.58.89.09, jproumet@agrigridoubs.com

Aurore GUY

03.81.65.07.58, aguy@agrigridoubs.com

LE PÔLE RÉGIONAL DES AGENTS DE CHAMBRES

Le pôle régional, organisé en service commun, associe des agents de la Chambre régionale et des agents des Chambres départementales à temps partiel, travaillant ensemble dans plusieurs équipes sur des thèmes régionaux identifiés. Les agents départementaux (30 agents pour 10 ETP) partagent leur temps entre la mission régionale pilotée par la Chambre régionale et la mission de proximité effectuée pour le compte de la Chambre départementale, qui reste leur employeur.

Plusieurs thèmes sont concernés :

- Agronomie
- Gestion des données
Mes parcelles - Nos territoires
- Qualification d'élevage
- Economie et références
- Enjeu alimentaire
- Environnement Energie Climat
- Agriculture biologique
- Forêt
- Informatique



L'OFFRE DE SERVICE COMMUNE « PROJ'AGRI »

Une Offre de Service de Proximité, commune aux Chambres départementales, est proposée aux agriculteurs et collectivités, sous le nom de Proj'Agri. Cette offre de service vient compléter les objectifs des pôles régionaux mutualisés, sur plusieurs thèmes :

- Cap projet
- Mon projet et après
- Post installation, sécurisez vos démarches administratives
- Cartographier l'agriculture de notre territoire
- Réussir votre projet bâtiment
- Traç@Culture
- Traç@Prairie
- Innover diversifier
- Restauration collective de proximité



LA FORÊT, UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT

La Franche-Comté est une région très forestière et la propriété y est fortement morcelée. Depuis plus de 50 ans, les Chambres d'agriculture se sont positionnées sur le développement forestier.

Notre objectif commun est de mettre en synergie les différentes forces vives de la filière bois pour construire un réel projet de développement du territoire autour de la ressource bois : exploiter, avec les entreprises locales, du bois pour des usages locaux en construction ou en énergie, favoriser les circuits courts. Cette ambition passe par un travail de mise en relation des acteurs publics et privés du territoire qui, aujourd'hui, n'arrivent pas à répondre à leurs propres besoins ; ils se connaissent peu, et donc ne savent pas ce qu'ils peuvent s'apporter mutuellement.

Pour y parvenir, plusieurs initiatives sont en cours : fruitière de gestion forestière dans le Jura, plan de développement de massif ciblé sur les propriétés de 4 à 25 ha en Haute-Saône, ou encore gestion concertée dans les ASA pour le Doubs. ●

Sabine LEFEVRE

Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE HAUTE SAÔNE DES SYSTÈMES DE CULTURE ÉCONOMES ET AUTONOMES



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône a organisé le 28 novembre 2014 une réunion technique sur le thème des systèmes de cultures économes et autonomes. Devant une centaine de personnes, Nicolas MUNIER JOLAIN de l'Inra de Dijon est venu présenter les résultats de son expérimentation longue durée sur la gestion des adventices. Sur les différentes modalités testées, la modalité protection intégrée (avec allongement des rotations, faux-semis, et désherbage mécanique) obtient des résultats assez remarquables. Sur ces systèmes l'IFT herbicide a baissé de 60 % par rapport au système de désherbage classique. Selon, l'ingénieur de recherche, les leviers existants pour éviter le recours aux herbicides sont nombreux mais pris séparément, ils sont moyennement efficaces. Dans ce système de culture, il faut combiner les leviers et considérer la lutte chimique comme la dernière action à mettre en œuvre en cas d'infestation importante. Cette intervention est venue compléter, d'autres présentations techniques sur les thèmes de la réduction des intrants et de l'autonomie en élevage, des préoccupations qui sont au cœur de la nouvelle PAC 2015 et des nouvelles MAE systèmes. ●

Jérôme TSCHENN
CA70



MES P@RCELLES

ATTERRISSAGE RÉUSSI EN TERRE COMTOISE

Le 19 décembre dernier se tenait à Besançon l'assemblée générale du groupe coopératif Terre Comtoise. À l'issue de cette assemblée, le groupe Terre Comtoise, représenté par son président Clément Tisserand, et la Chambre d'agriculture de Franche-Comté représentée par son président Michel Renevier, ont signé une convention de partenariat prévoyant de mettre à disposition des collaborateurs du groupe Terre Comtoise les outils de saisie du conseil conçus par les Chambres d'agriculture de Franche-Comté. Elle permet également de diffuser auprès des adhérents du groupe Terre Comtoise l'outil MesP@rcelles. Les objectifs sont de satisfaire les besoins en matière de traçabilité du conseil, d'enregistrement et de traitement des données relatives aux exploitations. Au cours de son allocution, Michel Renevier précisait que les outils de la sphère MesP@rcelles "permettront aux agents d'affiner leurs préconisations, le suivi des cultures et d'orienter les conseils dans un triple défi économique, environnemental et social". ●

Jean-Michel ANTOINE

Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté

mes p@rcelles
De la sécurité à la performance

terre comtoise
Sécurité. Responsabilité. Culture. Économie.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA QUAND TECHNOLOGIE ET AGRONOMIE S'ALLIENT

En septembre 2014 à Saint Loup (Jura), une centaine de personnes a participé à la manifestation « technologie et agronomie » organisée par la Chambre d'agriculture du Jura et le GVA de Chemin Dole.



PRÉSENTATION DU DRONE EN SOUS-GROUPE

© Chambre d'Agriculture du Jura

Afin de compléter leur boîte à outils pour améliorer leurs pratiques culturales et réduire leurs intrants, certains agriculteurs s'orientent vers la valorisation de processus naturels. C'est dans ce contexte que les participants, répartis en 3 groupes, ont suivi successivement 3 ateliers.

Un atelier était consacré à l'autoguidage avec démonstration de striptill (Coop. Interval et Entreprise CARRE). Pour le second atelier, le drone et la pulvérisation à partir de cartographie ont fait l'objet de curiosité (Airinov et Espad-Trimble). Enfin, le troisième atelier « Sol et Biocontrôle » (GRAPE, CA Jura et CRA Franche-Comté) a permis d'observer les galeries de vers de terres et la puissance du travail racinaire d'un couvert végétal. Atelier clôturé par une présentation des biocontrôles. Une manifestation réussie pour la Chambre d'agriculture du Jura, tant pour les thèmes innovants présentés que pour l'innovation dans la forme de la manifestation, la diversité des intervenants et la qualité du partenariat avec le GVA.

FINANCEMENT :

Le plan Ecophyto est piloté par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses. ●

Béatrice SIMON
CA39



BIENVENUE À LA FERME TERROIRS ET INNOVATIONS



Forts de 185 adhérents, les réseaux Bienvenue à la Ferme de Franche-Comté travaillent depuis un an à un projet Interreg avec les cantons suisses du Jura et du Jura Bernois. « Terroirs et Innovations » est le titre de ce projet qui vise à un rapprochement des acteurs de l'agritourisme au sujet des produits fermiers et des services d'accueil à la ferme.

Des actions de formation et de promotion sont conduites en partenariat.

Une formation sur la découverte des fabrications fromagères fermières se déroulera en avril à l'ENIL (Ecole Nationale d'Industrie Laitière) de Poligny.

Un travail sur l'accueil pédagogique est en cours.

Par ailleurs nous faisons stand commun sur des salons touristiques comme ceux de Colmar, Besançon, Zurich.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Côté France : www.bienvenue-a-la-ferme.com/franche-comte
Côté Suisse : www.frij.ch

POUR PASSER DES VACANCES A LA FERME :

En France : www.bienvenue-a-la-ferme.com/franche-comte
En Suisse : www.terroir-juraregion.ch

CONTACTS :

Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté (France) :

Pierre Boireau
responsable projet - pboireau@agridoubs.com

Fondation rurale interjurassienne (Suisse):

Olivier Boillat
responsable projet - olivier.boillat@frij.ch



Ce 4 pages a été rédigé par les Chambres de Franche-Comté et coordonné par

Delphine Fouchard
Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté